



PLAN « AMBITION HOCKEY 2024 » Adopté par le Comité Directeur de la FFH le 27 janvier 2018

Afin de répondre aux attentes du sport français dans la perspective des JO 2024, et de saisir cette opportunité historique, pour le hockey français, de se développer pour aller prendre la place qui revient à l'un des sports les plus largement pratiqués dans le monde, le Comité Directeur de la Fédération a, le 14 octobre dernier, décidé de lancer un ambitieux Plan de Développement.

Elle a confié la mission d'élaborer ce Plan à un « Comité de Pilotage », composé pour partie de membres du Comité Directeur, mais aussi de dirigeants de Clubs n'en faisant pas partie.

Le Plan présenté par ce Comité de Pilotage a été adopté le 27 janvier 2018 par le Comité Directeur, qui a, sous son autorité et son contrôle, chargé le Comité de Pilotage de conduire le déploiement du Plan.

Ce Plan se veut le Plan de tout le hockey français : il vise à fédérer et engager, autour d'une vision partagée et ambitieuse, tous les acteurs du hockey français, notamment ses Clubs, sa Direction Technique Nationale et ses anciens joueuses et joueurs internationaux.

Au service d'une ambition majeure qu'est la performance des Equipes de France, le Plan vise quatre objectifs principaux :

- ✓ Développer la pratique ;
- ✓ Organiser des compétitions nationales et internationales de haut niveau ;
- ✓ Faire connaître au plus grand nombre, par une large médiatisation, les valeurs et nombreux atouts du hockey ;
- ✓ Développer les indispensables ressources.

Le Plan, qui sera présenté à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fédération, le 24 mars prochain, affichera les ambitions de la Fédération à travers des chiffres indiquant des objectifs de croissance, jusqu'en 2024 :

- Des nombres des licenciés et licenciées ;
- Des nombres des pratiquants et pratiquantes ;
- Du nombre de Clubs ;
- Du nombre de Départements comptant au moins un Club ;
- Des performances des équipes de France A, masculine et féminine.

Dix principaux chantiers ont été identifiés, qui vont nécessiter un travail en profondeur.

A cet effet, le Comité Directeur a souhaité mettre en place des groupes de travail, qui seront animés et coordonnés par le Comité de Pilotage.

Les dix chantiers :

1. L'ambition sportive au cœur du Plan
2. Les Clubs, acteurs clés du Plan : groupe de travail n°1
3. L'indispensable médiatisation : groupe de travail n°2
4. Le besoin de Championnats de qualité : groupe de travail n°3
5. Des compétitions internationales en France : groupe de travail n°4
6. La Maison du Hockey Français
7. Le développement de la pratique
8. La mobilisation des anciens championnes et champions groupe de travail n°1
9. La communication groupe de travail n°1
10. L'indispensable croissance des moyens groupe de travail n°1

1. L'AMBITION SPORTIVE AU CŒUR DU PLAN

Un dispositif global est à élaborer au service de la performance des équipes de France, première ambition du Plan.

2. LES CLUBS, ACTEURS CLÉS DU PLAN

Les Clubs sont naturellement au cœur du Plan, à la fois fournisseurs des équipes de France, acteurs du développement de la pratique et de la médiatisation du hockey français.

Une plus grande proximité et un meilleur dialogue sont à instaurer avec les instances fédérales.

La Fédération doit aider, de bien des façons, ses Clubs, qui, en retour, contribueront au succès du Plan.

Une évolution du modèle économique des Clubs sera nécessaire, dans une approche marketing : dans un contexte de plus en plus concurrentiel, l'offre des Clubs devra s'adapter aux attentes des pratiquants.

Chaque Club est ainsi encouragé à élaborer son propre Plan « Ambition 2024 », en cohérence avec le Plan du Hockey Français.

La Fédération proposera la mise en commun d'outils permettant le déploiement du Plan au niveau de chaque Club – en matière de formation notamment.

3. L'INDISPENSABLE MÉDIATISATION

A travers les équipes de France, les compétitions internationales et les Championnats de France, le hockey français doit se faire une place dans les médias traditionnels (TV, radio, presse) et se développer dans les nouveaux médias (digitaux).

4. LE BESOIN DE CHAMPIONNATS DE QUALITÉ

Les Championnats de France doivent évoluer, dans une vision partagée par la Fédération et les Clubs solidairement engagés, afin de devenir, dans le respect de leur valeur sportive, un « produit » indispensable pour l'exposition du hockey, servant les intérêts des équipes de France.

5. DES ÉPREUVES INTERNATIONALES EN FRANCE

Un calendrier de grandes épreuves nationales et de compétitions internationales est à élaborer pour les 6 années qui viennent ; ce seront autant d'opportunités d'exposition nationale du hockey, et de progression pour les équipes de France.

6. LA MAISON DU HOCKEY

C'est un beau projet, sur le site du mythique Stade Yves du Manoir, à Colombes, dans le cadre de « l'héritage » des JO 2024.

Siège de la FFH, Maison de la Performance, site d'accueil des grandes compétitions, elle sera la vitrine du hockey français.

L'investissement sera porté par le COJO Paris 2024, l'Etat et les collectivités territoriales.

Le modèle économique de l'exploitation du site est à mettre au point par la Fédération.

7. LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Le développement est l'affaire de tous, dans un état d'esprit entreprenant et dynamique.

Une base élargie, ce sont des moyens supplémentaires, c'est une meilleure diffusion du hockey, c'est une plus forte probabilité de voir émerger des talents.

Un encadrement de qualité, tant sportif qu'extra-sportif, est indispensable, et requiert donc un important dispositif de formation.

Le dirigeant est la clé de voûte de tout développement.

8. LES ANCIENS CHAMPIONNES ET CHAMPIONS

Le hockey français a une histoire, qui est un atout majeur dans l'univers du sport.

Il doit aujourd'hui retrouver ses anciens joueuses et joueurs internationaux, au confluent de plusieurs axes du Plan (sport, médiatisation, Clubs...), et les mobiliser au service du Plan.

9. LA COMMUNICATION

La communication du hockey français, tant interne qu'externe, doit être structurée et contrôlée, au service de son développement et de la croissance de son économie.

10. L'INDISPENSABLE CROISSANCE DES MOYENS

Un « plan marketing & commercial » est à concevoir et mettre en œuvre.

Il comprendra un nécessaire travail sur la marque, son positionnement et son exploitation, et le développement de la base de données fédérale.

La Fédération doit se structurer, et le hockey français doit évoluer en compétence en ce domaine, la croissance des ressources étant la condition préalable à tout développement.

Le Centenaire de la Fédération est une opportunité bienvenue, qui pourra être célébrée tout au long de l'année 2020.